



APERÇU

ÉVALUATION DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le Programme de droit des catastrophes et l'équipe de gestion des catastrophes (la FICR) ont piloté l'Évaluation de l'Écosystème de la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) (l'Évaluation). En bref, l'évaluation est une analyse en personne et sur le terrain du cadre de la GRC dans un pays, menée par la Société Nationale et soutenue par la FICR.

Quel est l'objet de l'évaluation ?

La FICR cherche à soutenir les opérations de préparation et de réponse en menant des évaluations en personne dans la région africaine. Pour l'évaluation, la FICR déploie des membres de l'équipe technique pour aider la Société Nationale hôte à **identifier les barrières réglementaires et les défis rencontrés dans les opérations de préparation et de réponse**. La réalisation d'une évaluation de l'écosystème de la GRC dans le pays permettrait également de tirer des enseignements pour **renforcer les plans de préparation d'une Société nationale en cas de catastrophes futures**.

L'évaluation est idéalement menée sur une période de deux semaines dans le pays, en fonction de la disponibilité de la Société Nationale.



Principaux domaines couverts par l'évaluation

- Le cadre juridique et politique;
- Les dispositions sur les facilités juridiques pertinentes;
- L'impact des barrières réglementaires;
- L'identification des besoins en compétence pour améliorer la capacité de préparation et de réponse; and
- L'évaluation l'effectivité des systèmes d'alerte précoce existant

En quoi la Société Nationale peut-elle bénéficier de l'évaluation ?

- Identification des barrières réglementaires potentielles aux opérations de préparation et de réponse ;
- Identification et renforcement du rôle de la Société Nationale dans la structure de DRM du pays ;
- Développement d'une stratégie de plaidoyer pour assurer l'octroi de facilités légales ; et
- Développer une stratégie de plaidoyer pour engager le gouvernement et les autorités publiques dans la négociation d'un accord pré-catastrophe.

Contact:

Coordinatrice du programme de droit des catastrophes pour l'Afrique
Stella Ngugi
stella.ngugi@ifrc.org

Haut Responsable pour la Gestion des Risques de Catastrophes, Délégation de Prétoria
Bongeka Mpinke
bongeka.mpinke@ifrc.org